



FRAIS DE DEMANDE ET FRAIS		Frais en date du 23 février 2018
Frais d'évaluation et reconnaissance des acquis et d'évaluation de la compétence • Demande afin d'utiliser l'Outil d'évaluation des connaissances et des compétences (OECC) • Frais d'inscription à l'OECC • Évaluation fondée sur l'exercice		185 \$ 400 \$ 2 300 \$
Droits de demande • Droits de demande généraux (obligatoires pour toutes les personnes présentant une demande d'inscription à l'Ordre)		185 \$
Frais d'évaluation Perfectionnement/Retour à l'exercice de la profession • Droits d'évaluation en matière de perfectionnement (pour les auteurs d'une demande qui ont terminé leurs études et leur formation il y a plus de trois ans et qui n'ont pas exercé la diététique à titre de membre d'un organisme de réglementation au cours des trois dernières années) Évaluation des titres • Frais d'évaluation de l'équivalence de scolarité (pour les auteurs d'une demande qui ont terminé une formation universitaire non agréée) • Frais d'évaluation de la formation pratique (pour les auteurs d'une demande qui ont terminé une formation pratique non agréée), y compris un apprentissage autonome		425 \$ 425 \$ 425 \$
Droits liés à l'Examen d'admission à la profession de diététiste (EAPD) Examen d'admission à la profession de diététiste (EAPD) – Droits d'inscription (obligatoires pour tous)		525 \$
FRAIS LIÉS AUX DEMANDES DE TIERS Voici une liste d'autres documents et évaluations pour lesquels les auteurs d'une demande à l'Ordre pourraient avoir à payer. Ces frais ne sont pas perçus par l'Ordre des diététistes de l'Ontario, mais ils sont indiqués dans la liste puisqu'ils peuvent faire partie de l'ensemble des frais à payer pour y devenir membre.		
Relevés de notes – Les auteurs d'une demande doivent s'assurer que leurs relevés de notes originaux sont envoyés directement de l'université à l'Ordre.		
Évaluation du niveau universitaire du diplôme. Si vous avez fait vos études à l'extérieur du Canada ou des États-Unis, votre diplôme doit être évalué par l'entremise de World Education Services (WES). Ce service déterminera si vos diplômes sont équivalant à un diplôme de premier cycle au Canada.		
Traduction – Vous devez prévoir la traduction de tout document qui n'est pas rédigé en anglais ou en français.		
Évaluation linguistique – Si vous n'avez pas étudié en anglais ou en français, vous devez fournir une preuve de compétence linguistique et payer les coûts associés à une évaluation de vos connaissances linguistiques.		



DROITS ET FRAIS LIÉS À L'ADHÉSION

Voici une liste de frais à payer si votre demande d'admission à l'Ordre est acceptée.

Droits d'adhésion temporaire (facultatifs)	120 \$
Droits d'adhésion généraux • À la réussite de l'examen, les droits d'adhésion initiale seront calculés selon le nombre de mois à partir du moment de l'examen jusqu'à la fin de l'année de renouvellement (31 octobre). • Les droits de renouvellement annuels sont exigibles au plus tard le 31 octobre de chaque année.	620 \$, au prorata 620 \$
Assurance-responsabilité professionnelle Lors de l'inscription à l'Ordre, vous devez déjà souscrire une assurance-responsabilité afin d'exercer la diététique en Ontario. http://www.collegeofdietitians.org/Web/Members/Registration.aspx	